

N°25

Date de publication
29/07/2026

Date d'observation
28/07/2026

Grandes cultures

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

 **GOUVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

À retenir cette semaine



Maïs :

- **Réseau d'observation** : 42 parcelles observées – 15 Allier (03), 3 Haute-Loire (43), 24 Puy-de-Dôme (63) dont 12 maïs semence.
- **Pyrales** : très peu de captures seulement sur 2 parcelles du réseau à un niveau faible.
- **Héliothis** : Les captures repartent à la hausse sur le Puy-de-Dôme et restent faibles sur les autres départements.
- **Chrysomèles** : 2 parcelles avec captures remontées dans l'Allier dont 1 avec un nombre important.

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





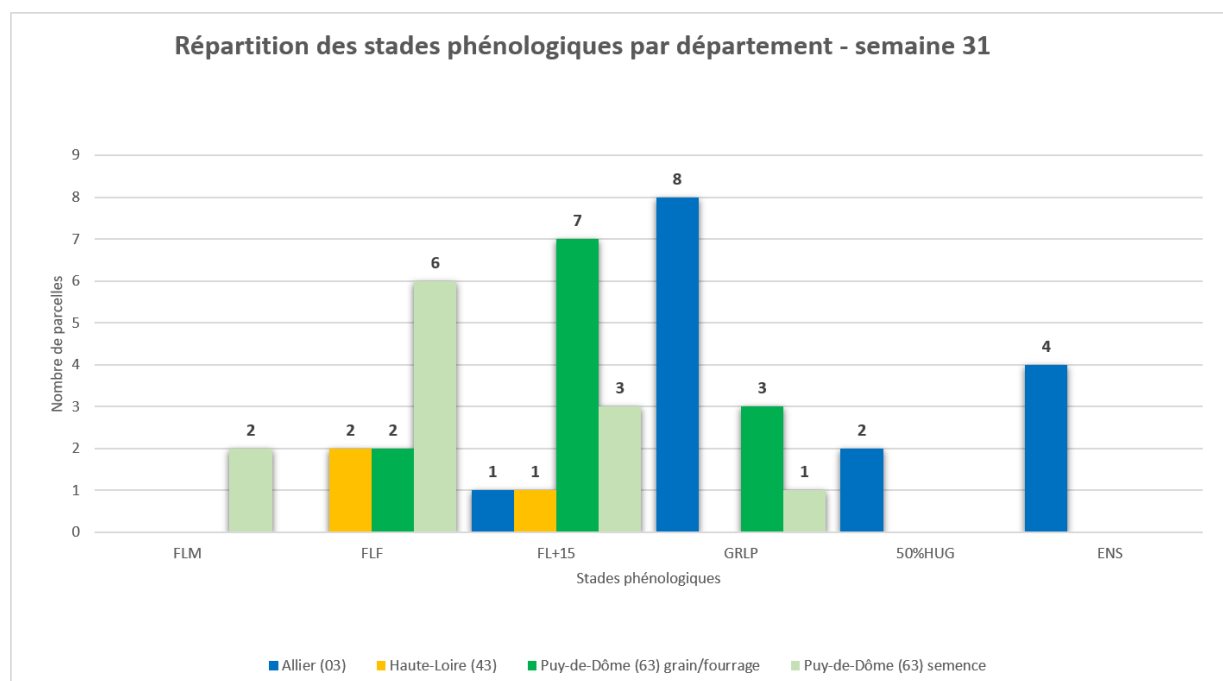
Répartition des parcelles par département et par type de maïs

Département	Maïs grain et fourrage	Maïs semence	Total
Allier (03)	15	0	15
Haute-Loire (43)	3	0	3
Puy-de-Dôme (63)	12	12	24
TOTAL RÉGION	30	12	42

Répartition des stades observés

La majorité des parcelles est entre floraison femelle et floraison +15 jours, les parcelles d'altitude en maïs fourrage sont entre floraison mâle et femelle.

Distribution détaillée des stades phénologiques



Pyrale

Point sur les sommes de températures et le vol de pyrale

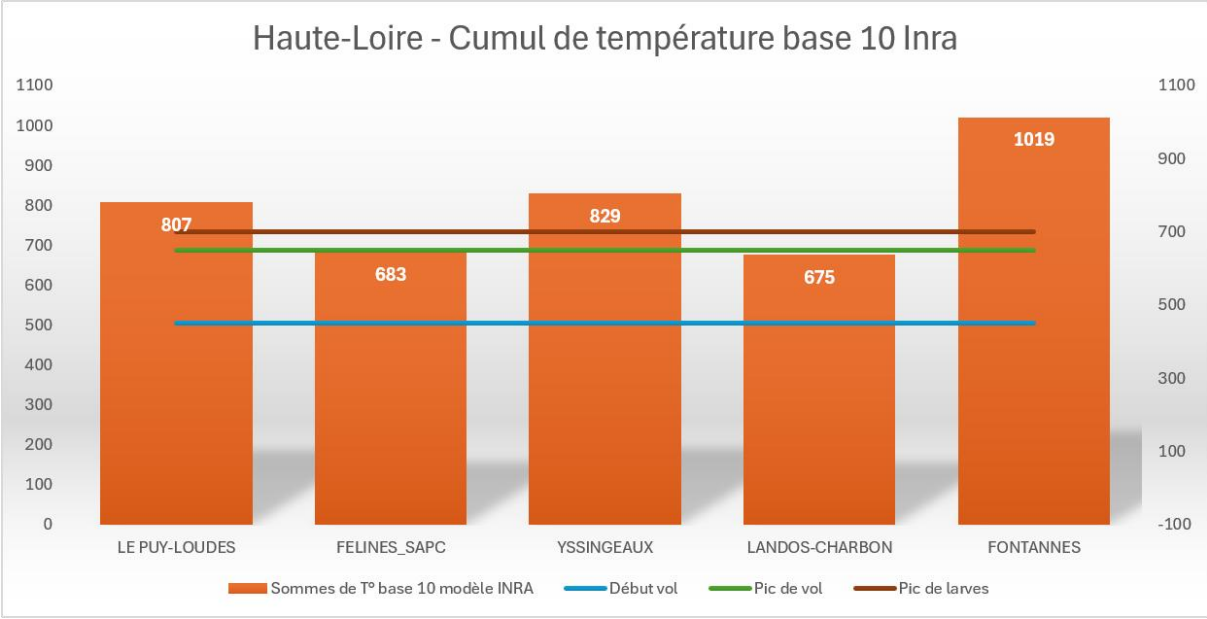
Le pic de ponte est dépassé dans tous les secteurs hormis en Haute-Loire où la période de vol



Pyrale du maïs
photo arvalis

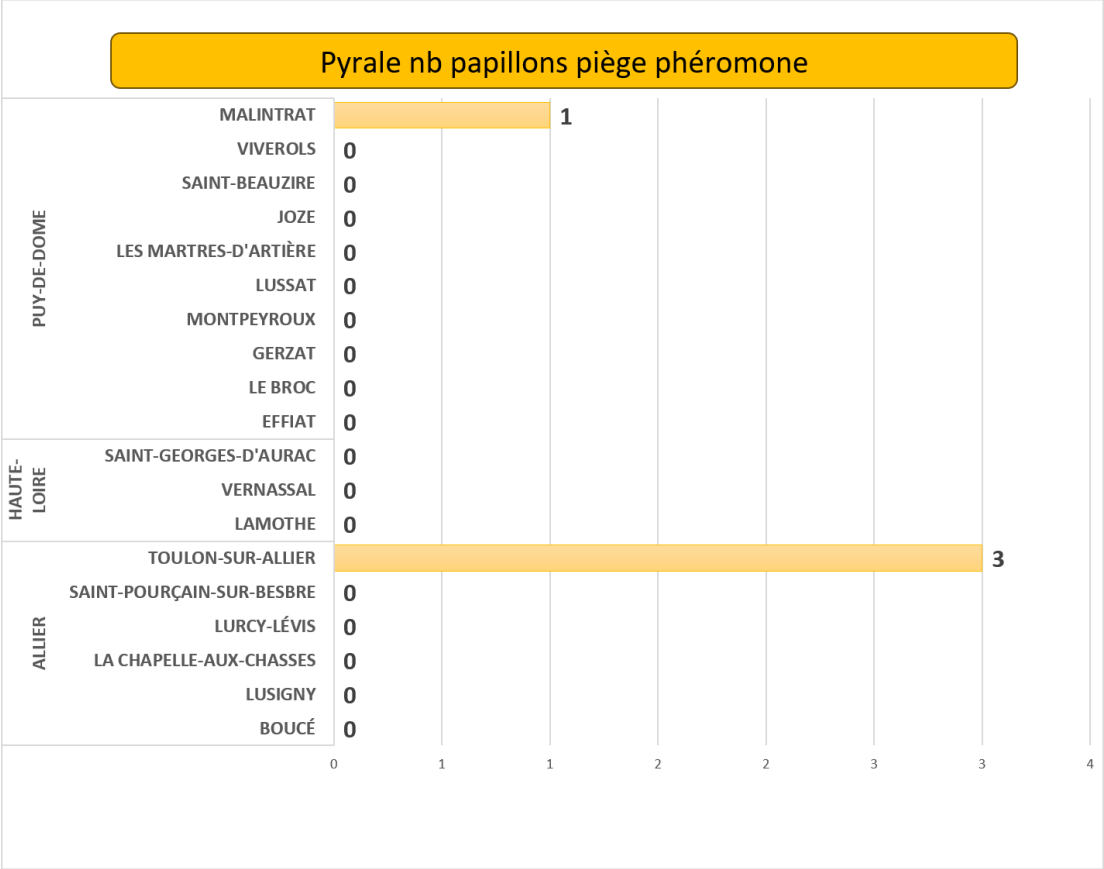
Indicateur	Cumul T° modèle INRA à Clermont	Cumul T° modèle INRA à la Ferté-Hauterive	Cumul T° modèle INRA à Brioude	Cumul T° modèle INRA Zone d'Altitude 700 - 900 m
Date 450 °j début de vol	30 mai	31 mai	05 juin	23 juin
Date 650 °j pic de vol	20 juin	20 juin	26 juin	10 juillet
Date 700 °j pic de ponte	23 juin	23 juin	30 juin	13 juillet

Ci-dessous : graphique des sommes de température base 10 modèle Inra au 21 juillet 2026.

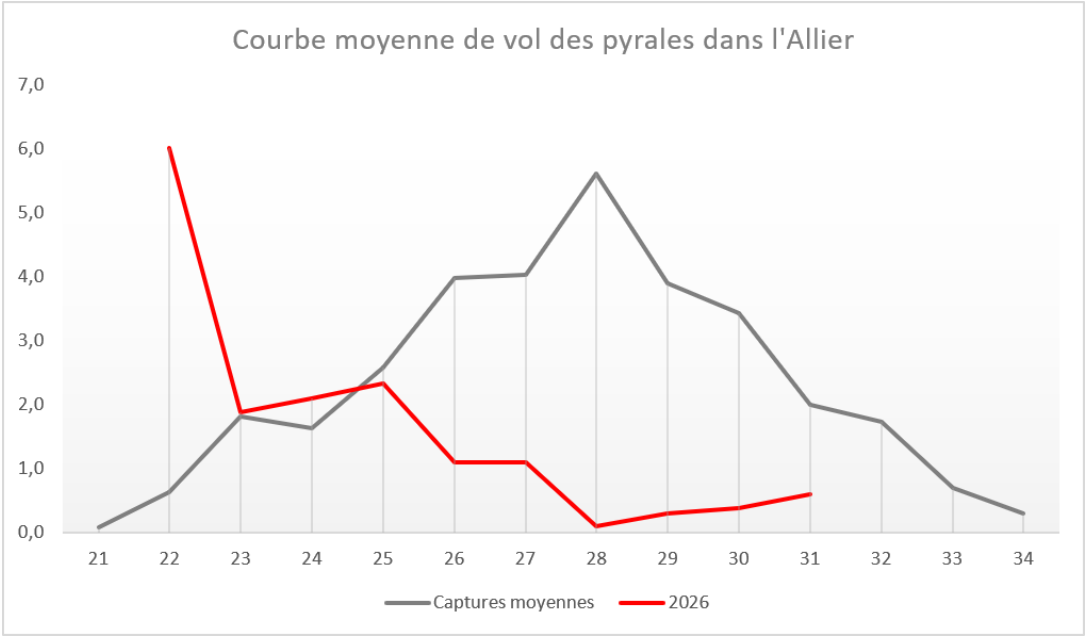


Suivi des captures de pyrales

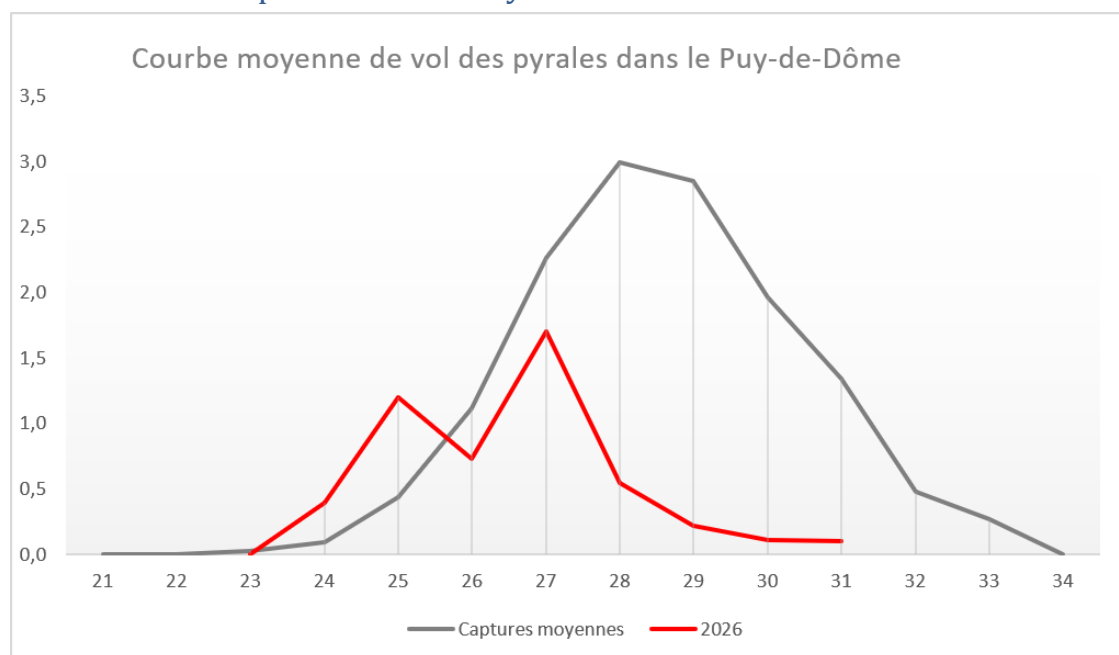
Cette semaine 2 parcelles avec captures dans le réseau, 1 dans l’Allier et 1 dans le Puy-de-Dôme.



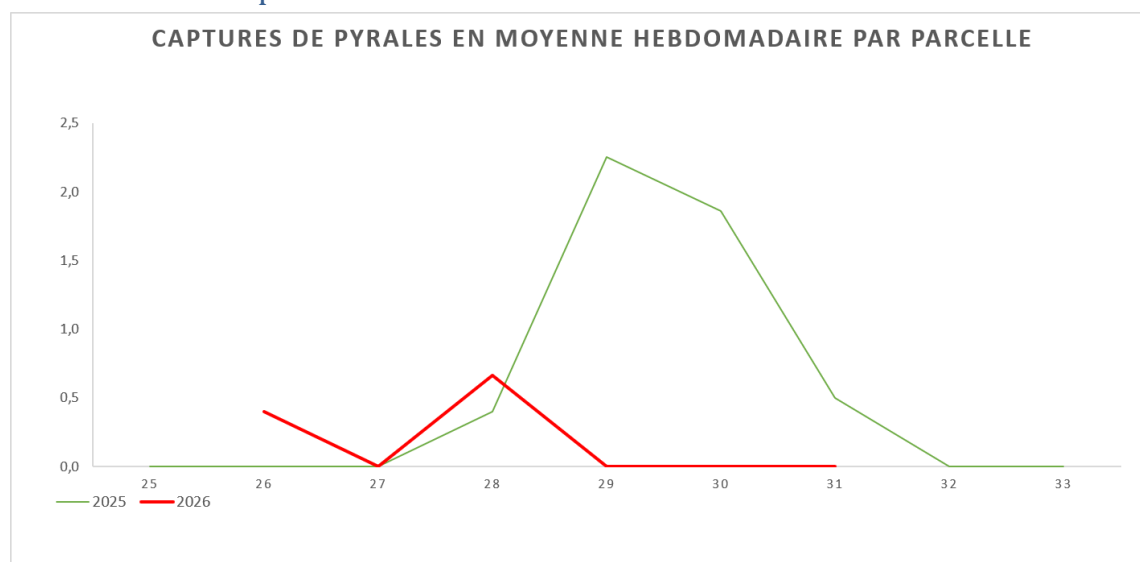
Courbe de vol département de l’Allier



Courbe de vol département du Puy-de-Dôme



Courbe de vol département de Haute-Loire



Solutions de Biocontrôle

La pose des trichogrammes est maintenant réalisée.

La lutte contre la pyrale du maïs par **trichogrammes** repose sur l'introduction d'un micro-hyménoptère parasitoïde des œufs de pyrale.

La femelle trichogramme pond dans les œufs du ravageur, empêchant l'éclosion des larves responsables des dégâts dans les tiges et les épis.

Cette méthode est une solution de **biocontrôle**, son efficacité dépend fortement du **bon positionnement** : la pose doit coïncider avec le début des pontes de pyrale.

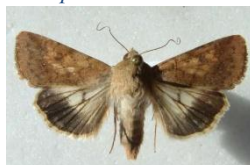
Le trichogramme agit de manière préventive : il faut donc intervenir **avant l'apparition des larves**, car une fois entrées dans la plante, elles ne sont plus accessibles.

Cette stratégie permet de limiter les galeries dans les tiges, la casse de plantes, les pertes de rendement et les portes d'entrée aux fusarioses. Elle présente aussi l'intérêt de préserver les auxiliaires et de réduire le recours aux insecticides conventionnels.

Héliothis :

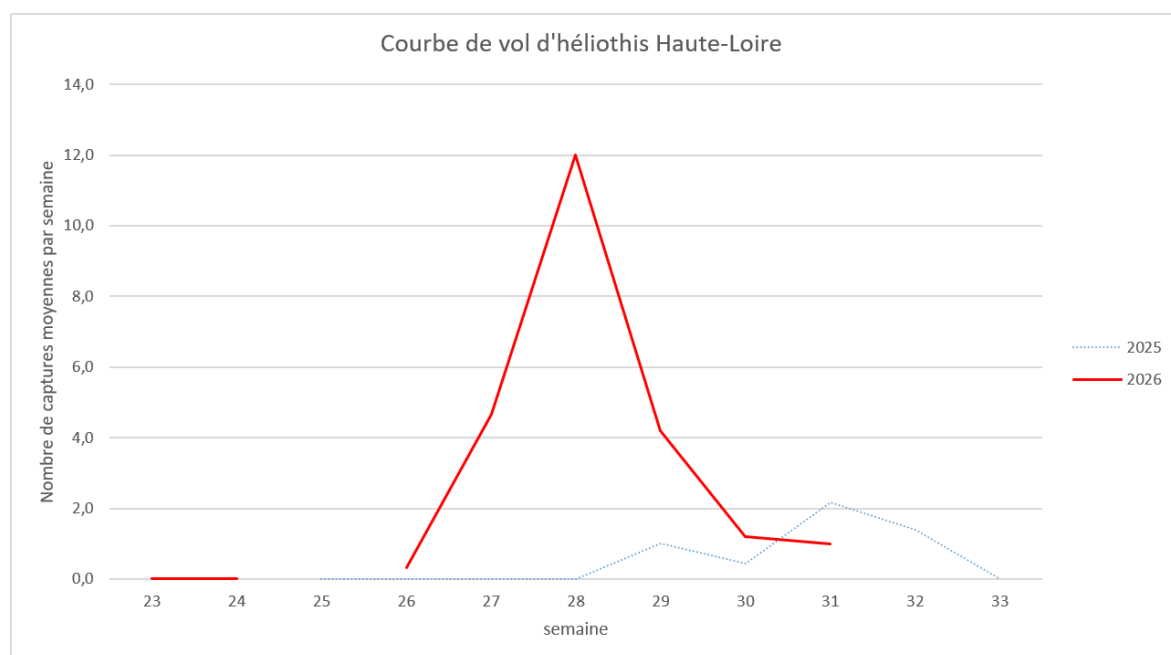
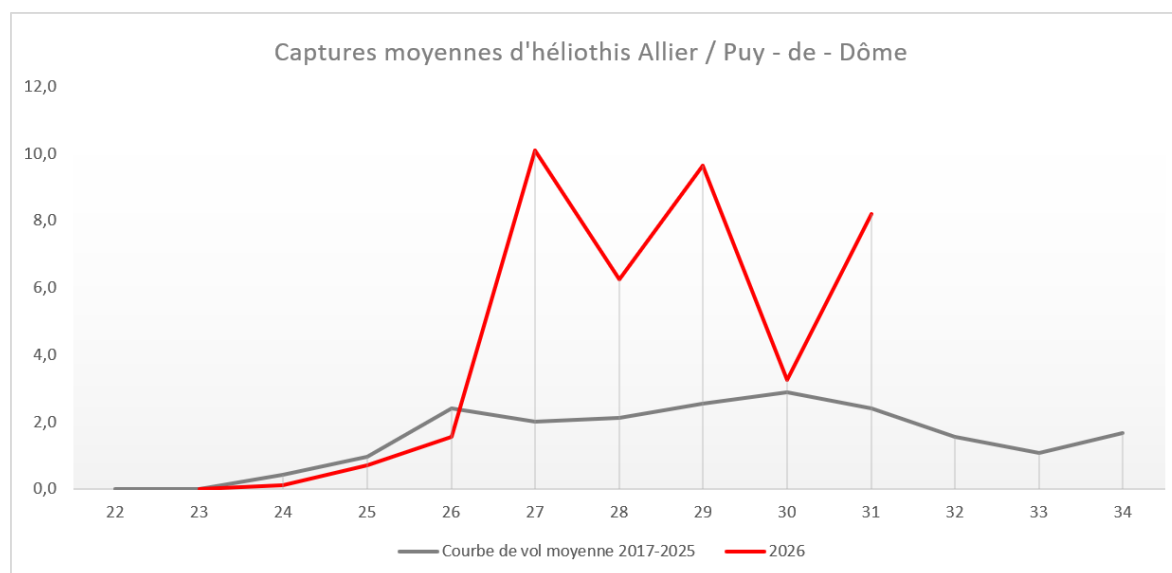
Identification : L'Héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches.

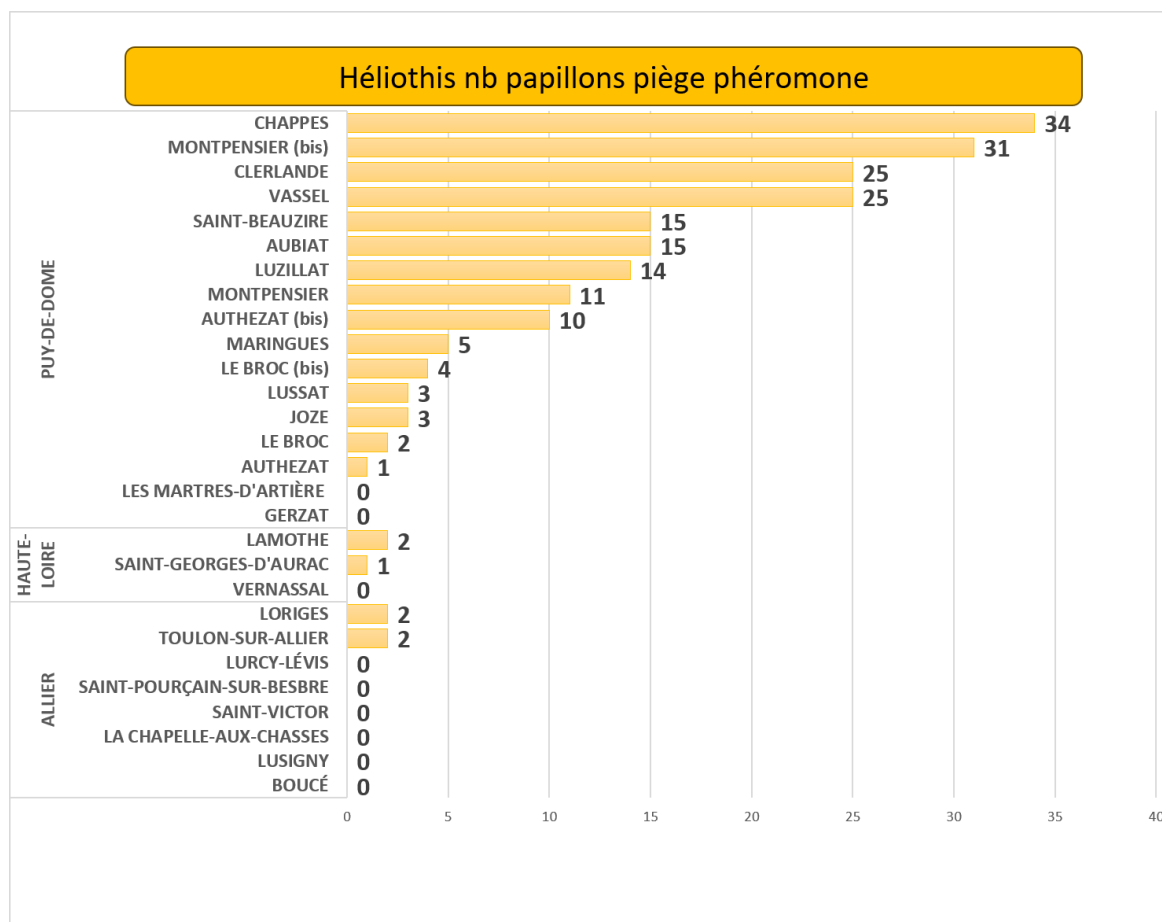
Papillon d'héliothis



Larves d'héliothis

Observations : Cette semaine 28 parcelles observées, 19 parcelles avec captures dans les trois départements avec des captures importantes sur le Puy-de-Dôme.





Seuil indicatif de risque : L'Héliothis n'a pas une incidence très grande sur la productivité hors maïs semence. Cependant, les blessures sur épis sont des portes d'entrée aux champignons et la production de mycotoxines (DON, ZEA, fumonisines, aflatoxines...) dégradant la qualité sanitaire de la production. Le risque est avéré quand le vol est concomitant sur la période floraison femelle et le début du remplissage



Analyse de risque : Analyse du risque : Les captures sont au-dessus de la moyenne dans les pièges. Cependant la dynamique reste similaire aux 2-3 dernières années avec une hausse des captures moyennes.

Chrysomèle :

Identification : petit coléoptère de 5 à 7 mm de long (femelle, mâle) dont les élytres sont plutôt unicolores d'un noir intense pour le mâle et présentent une alternance de bandes noires et jaunes/oranges pour la femelle.

Observations : Des chrysomèles sont capturées depuis 1 mois dans l'Allier dans des maïs en monoculture, 2 parcelles cette semaine avec capture sur piège à phéromone, dont 1 avec 106 individus.



Seuil indicatif de risque : ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus dommage: *Chrysomèle du maïs*

- attaques par foyer ou taches dans les parcelles,
- racines coronaires dévorées,
- verse végétative typique, avec symptôme en col-de-cygne,
- épis lacuneux qui sont souvent la conséquence d'un stress hydrique provoqué par l'absence de racine.

Les plus fortes nuisibilités ont lieu lorsque les populations de chrysomèle du maïs sont abondantes après plusieurs années successives de culture de maïs.

La solution la plus efficace contre ce ravageur est de ne pas revenir en maïs sur une parcelle (au moins 1 an) très infestée car la larve a besoin de se nourrir de racines de maïs pour subsister.



Analyse de risque : La présence de chrysomèles est avérée dans ce secteur (ouest Allier) mais le nombre est encore très limité.



➤ Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION

Plus d'informations [ICI](#)

[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*